



OYONNAX - ARBENT

Arpent



Oyonnax

Bourg en Bresse

Ain

La majorité des recettes
de notre association
provient de la
générosité des donateurs



*Les animaux et leurs amis
vous disent merci !*

*Sauver un animal ne changera pas
le monde mais pour cet animal
le monde changera pour toujours !*



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



OYONNAX - ARBENT

Ouvert tous les jours
de 15h à 17h30
sauf mardi et jeudi

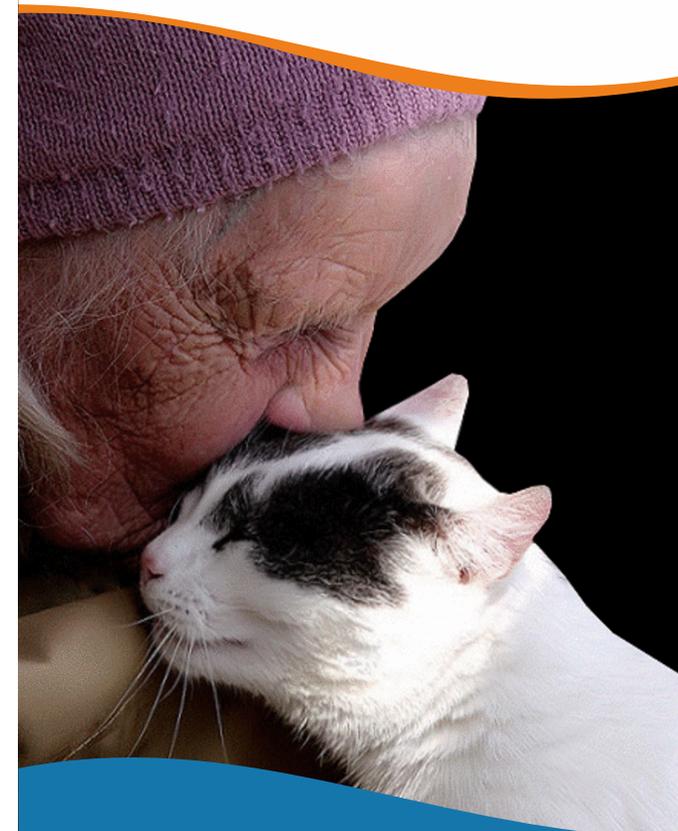
9, rue du Jura - 01100 ARBENT

04.74.77.53.64 • spa.oyonnax01@orange.fr

www.spaoyonnax.fr • Bénévoles SPA d'Oyonnax



OYONNAX - ARBENT



Près de chez vous,
une association qui lutte pour
les animaux en détresse.

Vous pouvez l'aider !

Prévoir votre succession grâce à un legs, c'est envisager sereinement l'« après ».

Créée en 1971, la SPA d'Oyonnax, association loi 1901, est indépendante. Elle a été reconnue d'utilité publique, donc habilitée à recevoir des dons et des legs.

L'objectif principal de l'association est de mettre fin à la maltraitance des animaux, mais aussi d'améliorer leurs conditions de vie sous toutes les formes et tous les moyens possibles, sur le bassin oyonnaxien et des communes environnantes. Elle est affiliée à la Confédération Nationale de Défense de l'Animal. Elle joue également un rôle thérapeutique et éducatif en accueillant des enfants autistes ou en difficulté avec les animaux qui viennent avec leur éducatrice pour des séances de zoothérapie, ainsi que de jeunes sourds et muets pour qui le contact avec le monde animal est bénéfique..

Qu'est ce qu'un legs ?

Un legs est un don, d'argent, de bien mobilier ou immobilier, d'objet de valeur – que l'on fait par disposition testamentaire ou peut être aussi une assurance-vie. La transmission du bien se fait au décès du testateur.

Quelles sont les différentes formes de legs ?

- **Le legs universel** : vous transmettez l'intégralité de votre patrimoine (mobilier et immobilier)
- **Le legs particulier** : vous transmettez un bien particulier

Dans tous les cas, il est recommandé de prendre contact auprès de votre notaire qui saura vous conseiller d'après votre situation personnelle. Il vous aidera dans la rédaction de votre testament et en assurera la garde et l'enregistrement au **Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés**.

Exemples de rédaction pour un testament

Legs universel:

Je soussigné... (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance) institue pour ma légataire universelle la « Société Protectrice des Animaux d'Oyonnax », Association reconnue d'utilité publique, dont les bureaux sont à Arbent (01100), 9 rue du Jura, à laquelle je lègue sans exception ni réserve tous mes biens, meubles et immeubles, valeurs et argent qui se trouveront, au jour de mon décès, composer l'actif de ma succession. Je révoque toute disposition testamentaire antérieure.

Fait, daté et signé de ma main.

A le

Legs particulier:

Je soussigné... (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance) institue pour légataire M... (nom, prénoms, adresse) à charge pour lui de verser à titre de legs particuliers à la « Société Protectrice des Animaux d'Oyonnax », Association reconnue d'utilité publique, dont les bureaux sont à Arbent (01100), 9 rue du Jura, une somme de (ou tel immeuble, ou telle autre chose) nette de tous frais. Je révoque toute disposition testamentaire antérieure.

Fait, daté et signé de ma main.

A le

Aidez les animaux en détresse.

Carte donateur:

Pour aider à financer les notes vétérinaires, la nourriture, les soins quotidiens et le matériel nécessaire au bien-être des animaux de la SPA d'Oyonnax nous vous proposons des cartes donateur pour la somme à votre convenance. Merci d'utiliser le coupon ci-dessous.

Je souhaite faire un don à la SPA d'Oyonnax. Veuillez m'envoyer une carte et/ou un reçu fiscal à l'adresse suivante:

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Je joins un chèque de _____ € à l'ordre de SPA Oyonnax.

Je souhaite recevoir:

une carte donateur

un reçu fiscal

Coupon à renvoyer à: SPA d'Oyonnax
9, rue du Jura - 01100 Arbent - France

Déduction d'impôts:

La SPA d'Oyonnax est en mesure de vous adresser un reçu fiscal chaque fois que vous ferez un don. Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don. Par exemple, un don de 50 € ne vous coûte que 17 € après déduction fiscale.